



Institut de Formation et de Recherche des AEMC



Arts Energétiques et Martiaux Chinois

**PROGRAMME DE FORMATION COMPLET
CQP MAM
MONITEUR ARTS MARTIAUX
ARTS ENERGETIQUES ET MARTIAUX CHINOIS
SAISON 2022 2023
ET REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE
CERTIFICATION**

Programme UC1 Module 1 Anatomie/physiologie de base pour AEMC - CMB CQP

Public visé : Professeurs et moniteurs diplômés FAEMC ou en cours de formation FAEMC

Prérequis : Avoir ou être entré dans un cursus de formation à minima CMB - Certificat Moniteur Bénévole.

Compétences visées :

- Comprendre les mouvements humains
- Assurer la sécurité des pratiquants en amont lors de la programmation des séances, lors des séances d'entraînement et lors de la pratique des mouvements techniques
- Améliorer la performance des pratiquants
- Communiquer avec d'autres professionnels sur des bases communes

Éléments de contenu :

I) Initiation à la terminologie anatomique de base

Étude de la structure du SM au niveau macroscopique et microscopique

II) Le système squelettique SS :

Appréhension du SS: Partie cartilagineuse du squelette son importance dans les entraînements et la prévention des pathologies sportives

Compréhension des propriétés biologiques du muscle dans la programmation des entraînements et la prévention des pathologies sportives

III) Le système articulaire :

Étude des articulations synoviales et l'importance de ces structures dans la programmation des entraînements et la prévention des pathologies sportives

IV) Le système respiratoire SR :

Appréhension du S et de sa physiologie au service de la programmation des entraînements et de la sécurité des pratiquants

III) Le système musculaire SM :

V) Le système cardiovasculaire SV:

Anatomie physiologie du SV avec éléments de réflexion pour mise en place de la sécurité des pratiques et de la programmation des entraînements

À noter : les éléments présentés ci-dessus : au chapitre I à IV sont communs au CAM ET CMB arts martiaux interne et arts énergétiques ; le chapitre V est réservé avec une demi-journée en plus pour les impétrants formateurs arts martiaux externes

Déroulement et modalités pédagogiques - Module essentiellement pratique

- Exposé du formateur
- Exposé du stagiaire (pédagogie inversée) et échanges avec et entre les participants
- Question au groupe brain storming, pédagogie inversée,
- Partage d'expérience en tant que président de comité régional, de président du comité d'organisation des Duan du Grand Est, que thérapeute
- Partage de pratiques à partir des expériences et de l'analyse de terrain des stagiaires
- Exercices avec mise en commun

Moyens et supports pédagogiques

- Mise à disposition pendant la formation d'un squelette complet, de modèle de squelette montable démontable, présentation d'applications d'anatomie gratuite, de logiciels informatiques d'anatomie
- Formations en distanciel : outils de visioconférence : Teams, Zoom (lien vers la plateforme de visioconférence communiqué quelques jours avant la formation).

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation formative réalisée par le formateur tout au long de la formation
- Questionnaire sur l'acquisition des connaissances réalisé à l'issue de certaines formations : CMB AMCX
- Retour des stagiaires sur la formation par questionnement orale à chaque fin de formation
- Questionnaire de satisfaction transmis par mail

Formateur : Philippe SCHWEICKART / Matthieu TACHON/ Magali PETIT PRELEUR

Durée : 1 jour (7 h)

Lieu : Creps de Poitiers – Auberge de Jeunesse Paris

Coût de la formation : voir détails sur la fiche d'inscription

Nombre de places : 18 par ordre d'inscription

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de chaque module.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référente formation handicap pour toutes informations utiles. Cécilia LEBRUN dir.ifraemc@faemc.fr tél : 01 40 26 74 00

Programme UC1 Module 2 Energétique chinoise base et perfectionnement CMB CQP

Public visé : Professeurs et moniteurs diplômés FAEMC
ou en cours de formation FAEMC

Prérequis : Avoir ou être entré dans un cursus de
formation à minima CMB - Certificat Moniteur

Objectifs et Compétences visée

- Acquérir le vocabulaire et les connaissances de base communes aux trois spécialités
- Comprendre les grands mécanismes énergétiques
- S'approprier les notions « énergétiques » pour enrichir sa propre pratique et son enseignement.
- Être capable de comprendre les principes et catégories de la physiologie chinoise
- Être capable d'exprimer les réalités énergétiques en termes concrets occidentaux
- Être capable de faire correspondre le vocabulaire et la physiologie à la réalité du mouvement des arts internes et énergétiques chinois
- Appréhender les fondamentaux EC (énergétique chinoise) dans les différentes pratiques Aemc pour en ajuster la pédagogie

Éléments de contenu

- De la philosophie à l'énergétique
- Principes de la physiologie chinoise
- Triple réchauffeur
- Les grandes énergies de l'homme
- 5 Organes-6 Entrailles
- Les grands mouvements d'énergie
- Méridiens et Vaisseaux
- Constituants : Qi, Sang, Liquides organiques
- *Dantian*
- 3 Trésors : *Jing-Qi-Shen*
- 5 Éléments-5 Mouvements
- 5 saveurs-7 sentiments
- *Esprit-Shen*
- Respiration
- Localisation de points utiles à la pratique

Déroulement et modalités pédagogiques

- Exposé avec support visuel
- Support visuel mis à disposition des participants pour aider à la prise de notes
- Par petits groupes (3/4) appropriation par la mise en pratique adaptée au style et à la spécialité de chaque stagiaire, supervisée par la personne formatrice.
- L'adaptation individuelle finale se faisant lors du module : préparation à la démonstration technique commentée (UC1-1)
- Réponses aux questions
- A chaque stade un résumé est élaboré en groupe
- A la fin synthèse participative avec les stagiaires

Moyens et supports pédagogiques

- Accès documentation : les textes réglementaires, les publications institutionnelles et scientifiques.
- Formations en présentiel : salles équipées : vidéoprojecteurs (projection des supports de formation, etc.) - connexion Wifi (recherche et ressources Internet) - paperboard (salles spécialisées en CREPS, etc...)
- Formations en distanciel : outils de visioconférence : Teams, Zoom (lien vers la plateforme de visioconférence communiqué quelques jours avant la formation).

Modalités d'évaluation et de suivi

- Questionnaire (QCM) sur l'acquisition des connaissances réalisé pour la certification.
- Au cours de la formation par la pertinence des résumés élaborés.
- Évaluation des notions de base par une épreuve écrite de 1h.
- Évaluation des notions acquises lors des différentes épreuves pédagogiques, notamment la démonstration technique commentée.
- Retour des stagiaires sur la formation par questionnement orale à chaque fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction transmis par mail

Formateur : Florence PHAN CHOFRUT et Christian MILLARD

Durée : 2 jour (14 h) CMB + 1 jour 1/2 10 h CQP AEC AMCI

Lieu : Creps de Poitiers – Auberge de Jeunesse de Paris

Coût de la formation : voir détails sur la fiche d'inscription

Nombre de places : 18 par ordre d'inscription

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de chaque module.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référente formation handicap pour toutes informations utiles. Cécilia LEBRUN dir.ifraemc@faemc.fr tél : 01 40 26 74 00

Programme Module UC1 Analyse Fonctionnelle du corps dans le Mouvement CMB CQP

Public visé : Professeurs et moniteurs diplômés FAEMC
ou en cours de formation FAEMC

Prérequis : Avoir ou être entré dans un cursus de
formation à minima CMB - Certificat Moniteur
Bénévole.

Élément de contenu et Compétences visées :

- Expérimenter les composantes du mouvement
- Appréhender les repères de sécurité
- Savoir donner les consignes ajustées

Module essentiellement pratique :

- Questions au groupe, brain storming, pour définir les thèmes de travail Axe/Verticalité, Enracinement, Transfert de poids, Relation Haut/Bas et Droite/Gauche
- Observations de pratiques entre stagiaires pour évaluation entre début et fin formation
- 2 méthodes : 1/Feldenkrais™ (Education somatique) ou 2/ Analyse fonctionnelle du corps en mouvement d'après les thèmes définis en amont, avec mise en commun des retours
- Jeux interactifs par deux pour expérimenter les résultats
- Echanges avec et entre les participants

Moyens et supports pédagogiques

- Présentation avec squelette des concepts analyse fonctionnelle du corps en mouvement
- Utilisation des sites Internet en anatomie et biomécanique
- Leçons Méthode Feldenkrais™ (Relation tête/sacrum, Tripode des pieds, Oscillations autour des chevilles, Debout jambes croisées, Bras croisés pour rouler d'un côté à l'autre, Lever le bras et ceinture scapulaire)
- Tout au long de la formation : formatrice spécialisée à votre disposition par mobile ou courriel (coordonnées données en début d'intervention)
- Formations en présentiel : Tableau CREPS, prise de notes
- Accès documentation : bibliographie disponible durant le cours pour consultation pendant les pauses, incitation à cette consultation

Modalités d'évaluation et de suivi

- Fiche d'évaluation globale à remplir par les élèves en fin de formation et à remettre au Comité Régional
- Evaluation par échanges oraux de questions-réponses durant la formation, évaluation par grille remise aux élèves et à rendre en fin de formation à la formatrice

**Formatrice : Mohamed
Ahamada**

Durée : 13 h CMB + 11h CQP selon discipline

Lieu : Creps de Poitiers – Auberge de Jeunesse

Coût de la formation : (voir détails sur la fiche d'inscription)

Nombre de places : 18 par ordre d'inscription

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de chaque module.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référente formation handicap pour toutes informations utiles. Cécilia LEBRUN dir.ifraemc@faemc.fr tél : 01 40 26 74 00

Programme UC1 Module 4 Démonstration technique commentée CQP

Public visé : Professeurs et moniteurs diplômés
FAEMC ou en cours de formation FAEMC

Prérequis : Avoir ou être entré dans un cursus de
formation à minima CMB - Certificat Moniteur

Compétences visée

Etre capable d'effectuer une démonstration explicitée utilisant des niveaux de description variés et mobilisant une intention pédagogique à destination de publics différents.

Éléments de contenu

- Les niveaux de description possible : anatomique, physiologique, énergétique, psychologique, martial, symbolique, etc...
- La pertinence et cohérence des propos par rapport à un objectif.
- Les types de public, l'adaptation au niveau de pratique.
- Présentation des modalités de l'épreuve certificative de la démonstration technique commentée.

Déroulement et modalités pédagogiques

- Brain storming en grand groupe pour repérer les modalités habituelles de chacun
- Présentation du cadre attendu
- En sous- groupe élaboration d'une démonstration commentée.
- Exercice pratique individuel avec supervision de l'intervenant et des pairs pour appropriation de la méthode.

Moyens et supports pédagogiques

- Accès documentation : les textes réglementaires, les publications institutionnelles et scientifiques.
- Formations en présentiel : salles équipées : vidéoprojecteurs (projection des supports de formation, etc.) - connexion Wifi (recherche et ressources Internet) - paperboard (salles spécialisées en CREPS, etc...
- Formations en distanciel : outils de visioconférence : Teams, Zoom (lien vers la plateforme de visioconférence communiqué quelques jours avant la formation).

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation formative à chaud de l'intervenant
- Evaluation certificative UC1-2
- Questionnaire de satisfaction transmis par mail
- Retour des stagiaires sur la formation par questionnement orale à chaque fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction transmis par mail

Formateurs (selon spécialité technique): **Éric CONTE/ Aurélie SCHMIDT/ José PAVON**
Durée : 1 jour (7 h)

Lieu : Creps de Poitiers

Coût de la formation : voir détails sur la fiche d'inscription

Nombre de places : 18 par ordre d'inscription

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de chaque module.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référente formation handicap pour toutes informations utiles. Cécilia LEBRUN dir.ifraemc@faemc.fr tél : 01 40 26 74 00

Programme UC2 - Pédagogie Module 1 Transmettre un mouvement, une posture - CMB CQP MAM

Public visé : Professeurs et moniteurs diplômés FAEMC ou en cours de formation FAEMC

Prérequis : Avoir ou être entré dans un cursus de formation à minima CMB - Certificat Moniteur Bénévole.

Compétences visées :

- Appréhender les différents outils pédagogiques
- Expression orale et gestuelle
- Consignes : clarté, choix, volume
- Vocabulaire de la mention
- Evaluer, Corriger, remédier
- Encadrer un groupe
- Accompagner chacun
- Encadrer en sécurité

Éléments de contenu

- | | |
|---|--|
| RELATION PEDAGOGIQUE | APPREHENDER LES COMPOSANTES ET STRUCTURE DE COURS |
| - Positionnement de l'enseignant | - Concevoir et mettre en œuvre un cours |
| - Relation pédagogique | - Objectifs de séance |
| - Qualités d'expression | - Contenus techniques |
| - Connaissance des processus d'apprentissage | - Situations pédagogiques |
| OUTILS DE TRANSMISSION SUR UNE TECHNIQUE | - Evaluation |
| - Appréhender les différents moyens de transmission | - MISE EN SITUATION PEDAGOGIQUE DEBUTANTS : |
| - Savoir élaborer la progression sur une technique complexe | - Entraînement pratique à l'encadrement d'un groupe de débutants |
| - Mise en situation pédagogique | |

Déroulement et modalités pédagogiques

- Pédagogie inversée, à partir d'exercices proposées sur la plateforme en amont des rencontres
- Partage de pratiques à partir des expériences et de l'analyse de terrain des stagiaires
- Mises en situation et analyse de pratique pédagogique
- Exercices pratiques et de recherche individuelle et collective
- Echanges avec et entre les participants
- Temps d'assimilation individuelle et de synthèses en commun
- Temps d'échanges, questions, témoignages expériences conduites,...
- Mise en situation d'examen

Moyens et supports pédagogiques

- Accès documentation : plateforme dédiée selon les modules de formation
- Formations en présentiel : paperboard (salles spécialisées en CREPS, etc...salles équipées : vidéoprojecteurs (projection des supports de formation, etc.) - connexion Wifi (recherche et ressources Internet) - paperboard
- Formations en distanciel : outils de visioconférence : Teams, Zoom (lien vers la plateforme de visioconférence communiqué quelques jours avant la formation).

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation formative réalisée par le formateur tout au long de la formation
- Questionnaire sur l'acquisition des connaissances réalisé à l'issue de certaines formation
- Retour des stagiaires sur la formation par questionnement orale à chaque fin de formation
- Questionnaire de satisfaction transmis par mail

Formatrices: **Liliane LAPOMME / Aurélia SCHMIDT**

Durée : 1 jour (8 h)

Lieu : Creps de Poitiers , Auberge Pajol Paris

Coût de la formation : voir détails sur la fiche d'inscription

Nombre de places : 18 par ordre d'inscription

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de chaque module.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référente formation handicap pour toutes informations utiles. Cécilia LEBRUN dir.ifraemc@faemc.fr tél : 01 40 26 74 00

Programme UC2 Pédagogie - Module 2 Concevoir une séance - CMB CQP

Public visé : Professeurs et moniteurs diplômés FAEMC
ou en cours de formation FAEMC

Prérequis : Avoir ou être entré dans un cursus de
formation à minima CMB - Certificat Moniteur
Bénévole.

Élément de contenu et Compétences visées :

- 1. Appréhender les composantes d'une séance et s'approprier le support 'plan de cours'**
 - Inventaire des différents temps d'une séance AEMC
 - Appréhender le contexte, le public, le niveau, les acquis, le programme général
 - Poser des objectifs cohérents
 - Inventorier puis sélectionner les exercices pertinents pour l'apprentissage
 - Etablir une progression
 - Varier les supports
 - Varier les situations pédagogiques
 - Prévoir les évaluations
- 2. Appliquer à la mention : mise en situation de conception une séance autour des différentes techniques de la pratique (mouvement, posture, enchaînement, travail à deux) ou de qualités de la pratique.**

Déroulement et modalités pédagogiques

- Pédagogie inversée, à partir d'exercices proposées sur la plateforme en amont des rencontres
- Partage de pratiques à partir des expériences et de l'analyse de terrain des stagiaires
- Mises en situation et analyse de pratique pédagogique
- Exercices pratiques et de recherche individuelle et collective
- Echanges avec et entre les participants
- Temps d'assimilation individuelle et de synthèses en commun
- Temps d'échanges, questions, témoignages expériences conduites,...
- Mise en situation d'examen

Moyens et supports pédagogiques

- Accès documentation : plateforme dédiée selon les modules de formation
- Formations en présentiel : paperboard (salles spécialisées en CREPS, etc...salles équipées : vidéoprojecteurs (projection des supports de formation, etc.) - connexion Wifi (recherche et ressources Internet) - paperboard
- Formations en distanciel : outils de visioconférence : Teams, Zoom (lien vers la plateforme de visioconférence communiqué quelques jours avant la formation).

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation formative réalisée par le formateur tout au long de la formation
- Questionnaire sur l'acquisition des connaissances réalisé à l'issue de certaines formation
- Retour des stagiaires sur la formation par questionnement orale à chaque fin de formation
- Questionnaire de satisfaction transmis par mail

Formateurs: **Liliane LAPOMME / Aurélia SCHMIDT/ José PAVON**

Durée : 1 jour (8 h)

Lieu : Creps de Poitiers , Auberge Pajol Paris

Coût de la formation : voir détails sur la fiche d'inscription

Nombre de places : 18 par ordre d'inscription

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de chaque module.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référente formation handicap pour toutes informations utiles. Cécilia LEBRUN dir.ifraemc@faemc.fr tél : 01 40 26 74 00

Programme UC2 Pédagogie - Module 3 Animer, Progresser, Evaluer - CMB CQP

Public visé : Professeurs et moniteurs diplômés FAEMC
ou en cours de formation FAEMC

Prérequis : Avoir ou être entré dans un cursus de
formation à minima CMB - Certificat Moniteur
Bénévole.

Élément de contenu :

- 1. ENCHAINEMENT**
 - S'imprégner du plan de cours en amont
 - Créer le lien et le maintenir
 - Motiver et stimuler l'apprentissage
 - Expliquer avec clarté et dosage
 - Gérer la progression et le rythme
 - Adapter
 - Evaluer, corriger, remédier
 - Evaluer la séance
- 2. TRAVAIL A DEUX TUISSHOU : créativité pédagogique sur la thématique**
- 3. POTENTIELS : explicitation de la notion et créativité pédagogique sur les différents potentiels**

Compétences visées :

Savoir animer une séance sur les 3 composantes de la pratique AMCI

Déroulement et modalités pédagogiques

- Pédagogie inversée, à partir d'exercices proposées sur la plateforme en amont des rencontres
- Partage de pratiques à partir des expériences et de l'analyse de terrain des stagiaires
- Mises en situation et analyse de pratique pédagogique
- Exercices pratiques et de recherche individuelle et collective
- Echanges avec et entre les participants
- Temps d'assimilation individuelle et de synthèses en commun
- Temps d'échanges, questions, témoignages expériences conduites,...
- Mise en situation d'examen

Moyens et supports pédagogiques

- Accès documentation : plateforme dédiée selon les modules de formation
- Formations en présentiel : paperboard (salles spécialisées en CREPS, etc...salles équipées : vidéoprojecteurs (projection des supports de formation, etc.) - connexion Wifi (recherche et ressources Internet) - paperboard
- Formations en distanciel : outils de visioconférence : Teams, Zoom (lien vers la plateforme de visioconférence communiqué quelques jours avant la formation).

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation formative réalisée par le formateur tout au long de la formation
- Questionnaire sur l'acquisition des connaissances réalisé à l'issue de certaines formation
- Retour des stagiaires sur la formation par questionnement orale à chaque fin de formation
- Questionnaire de satisfaction transmis par mail

Formateurs: Liliane LAPOMME / Aurélia SCHMIDT/ José PAVON

Durée : 1 jour (7 h) pour CAM et CMB (AEC-AMCI ; AMCX : 11 h)

Lieu : Creps de Poitiers – Auberge Pajol Paris

Coût de la formation : voir détails sur la fiche d'inscription

Nombre de places : 18 par ordre d'inscription

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de chaque module.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référente formation handicap pour toutes informations utiles. Cécilia LEBRUN dir.ifraemc@faemc.fr tél : 01 40 26 74 00

Programme UC2 Pédagogie - Module 4 Mise en situation d'examen - CMB CQP

Public visé : Professeurs et moniteurs diplômés FAEMC
ou en cours de formation FAEMC

Prérequis : Avoir ou être entré dans un cursus de
formation à minima CMB - Certificat Moniteur
Bénévole.

Élément de contenu :

- 1. Appropriation des épreuves, contenus, déroulement, critères d'évaluation**
 - Rappel du contenu de l'épreuve, des conditions, du déroulement, temps
 - Evaluation : explicitation des critères (fiche d'évaluation jury)
- 2. Mise en situation examen**
 - Rédaction plan de cours (cours de 1h30) en 45mn
 - Animation séance
 - Auto évaluation et évaluation
- 3. Focal sur l'entretien**
 - Finalité de l'entretien
 - Posture du candidat
 - Accueillir les questions du jury et y répondre
- 4. Stratégie de réussite à l'examen**

Déroulement et modalités pédagogiques

- Pédagogie inversée, à partir d'exercices proposées sur la plateforme en amont des rencontres
- Partage de pratiques à partir des expériences et de l'analyse de terrain des stagiaires
- Mises en situation et analyse de pratique pédagogique
- Exercices pratiques et de recherche individuelle et collective
- Echanges avec et entre les participants
- Temps d'assimilation individuelle et de synthèses en commun
- Temps d'échanges, questions, témoignages expériences conduites,...
- Mise en situation d'examen

Moyens et supports pédagogiques

- Accès documentation : plateforme dédiée selon les modules de formation
- Formations en présentiel : paperboard (salles spécialisées en CREPS, etc...salles équipées : vidéoprojecteurs (projection des supports de formation, etc.) - connexion Wifi (recherche et ressources Internet) - paperboard
- Formations en distanciel : outils de visioconférence : Teams, Zoom (lien vers la plateforme de visioconférence communiqué quelques jours avant la formation).

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation formative réalisée par le formateur tout au long de la formation
- Questionnaire sur l'acquisition des connaissances réalisé à l'issue de certaines formation
- Retour des stagiaires sur la formation par questionnement orale à chaque fin de formation
- Questionnaire de satisfaction transmis par mail

Formateurs: Liliane LAPOMME / Aurélia SCHMIDT/ José PAVON

Durée : 1 jour / 7 h

Lieu : Creps de Poitiers – Auberge Pajol Paris

Coût de la formation : voir détails sur la fiche d'inscription

Nombre de places : 18 par ordre d'inscription

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de chaque module.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référente formation handicap pour toutes informations utiles. Cécilia LEBRUN dir.ifraemc@faemc.fr tél : 01 40 26 74 00

Programme UC 3 Module 1 Réglementation générale association, partenaires, Réglementation sécurité - CMB CQP

Public visé : Professeurs et moniteurs diplômés FAEMC
ou en cours de formation FAEMC

Prérequis : Avoir ou être entré dans un cursus de
formation à minima CMB - Certificat Moniteur
Bénévole.

Élément de contenu et Compétences visées :

Connaissance d'une association

- Création et fonctionnement d'une association
- Relation avec différents partenaires
- Relation avec la Fédération

Connaissance de la Fédération

- Définition d'une fédération
- Sensibilisation au fonctionnement fédéral

Compétences visées : UC 3 : PARTICIPER AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

- Comprendre et expliquer le fonctionnement associatif de la structure
- Participer à la création et au fonctionnement d'une association loi 1901
- Comprendre et assurer la responsabilité civile et pénale des dirigeants et enseignants d'une association
- Connaître et appliquer la réglementation relative aux garanties d'hygiène et de sécurité des salles d'enseignement de la mention
- Faire respecter par les pratiquants les règles d'hygiène et de sécurité de la pratique de la mention considérée.
- Apprécier la conduite à tenir en cas d'accident (évaluation de la gravité, appel des secours et évacuation en cas de besoin) PSC1
- Comprendre le fonctionnement et les missions des différents partenaires du club, en particulier fédération
- Identifier et expliquer les relations entre le club et ses partenaires, en particulier fédération

Déroulement et modalités pédagogiques

- Exposé du formateur
- Question au groupe brain storming, pédagogie inversée,
- Partage de pratiques à partir des expériences et de l'analyse de terrain des stagiaires
- Exercices avec mise en commun
- Jeux de rôles et mises en situations
- Echanges avec et entre les participants

Moyens et supports pédagogiques

- Accès documentation : plateforme dédiée selon les modules de formation
- Tout au long de la formation : formateur.trice spécialisé.e à votre disposition
- Formations en présentiel : paperboard (salles spécialisées en CREPS, etc...salles équipées : vidéoprojecteurs (projection des supports de formation, etc.) - connexion Wifi (recherche et ressources Internet) - paperboard
- Formations en distanciel : outils de visioconférence : Teams, Zoom (lien vers la plateforme de visioconférence communiqué quelques jours avant la formation).

Modalités d'évaluation et de suivi

- Questionnaire de positionnement en amont de la formation
- Evaluation formative réalisée par le formateur tout au long de la formation
- Retour des stagiaires sur la formation par questionnement orale à chaque fin de formation
- Questionnaire de satisfaction transmis par mail
- Epreuve écrite (durée une heure)

Formateur : Aurélie SCHMIDT

Durée : 8 h

Lieu : Creps de Poitiers – Auberge Pajol Paris

Coût de la formation : (voir détails sur la fiche d'inscription)

Nombre de places : 18 par ordre d'inscription

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de chaque module.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référente formation handicap pour toutes informations utiles. Cécilia LEBRUN dir.ifraemc@faemc.fr tél : 01 40 26 74 00

Programme UC3 Module 2 Structure et dynamique fédérale FAEMC - CQP

Public visé : Professeurs et moniteurs diplômés FAEMC ou **Prérequis :** Avoir ou être entré dans un cursus de formation à minima CMB - Certificat Moniteur en cours de formation FAEMC

Compétences visées

- Pouvoir évoluer en connaissance de cause au sein de la FAEMC
- Comprendre les interactions constructives entre la fédération nationale, ses comités régionaux et les associations et leurs enseignants, les utiliser pour l'élaboration de son projet professionnel et contribuer à l'évolution de la communauté fédérale.
- Dans la fédération et dans le réseau des partenaires : savoir s'adresser au bon niveau et au bon interlocuteur, utiliser les possibilités de subventions, utiliser les réseaux d'information et formation.

Éléments de contenu

- La structure décisionnelle : AG, CD, bureau, Président, délégués, cadres salariés.
- Les comités régionaux : missions et compétences.
- Le réseau consultatif : les commissions fédérales
- Structure hybride : l'Institut de formation et la commission formation.
- Les partenaires institutionnels : MJS, CNOSF, Branche pro/ CPNEF
- Les partenaires choisis : CFAM, I D orizon, autres FD, entreprises, mutuelles, etc...

Déroulement et modalités pédagogiques

- Vérification des connaissances sur la réglementation générale des associations (acquis en certificat de moniteur)
- Apport de connaissances sur l'éco-système fédéral : national et régional, les instances de décision, les commissions consultatives, les partenaires institutionnels et autres, les filières de financement.
- Recherche effectuée par les stagiaires dans documents et liens remis, mise en commun, cadrage et complément par le formateur.
- Rencontre interactive (interview en ligne) avec le président fédéral et la coordinatrice des Comités régionaux.
- Cas pratiques sur dossiers mobilisant les connaissances.

Moyens et supports pédagogiques

- Accès documentation : les textes réglementaires, les publications institutionnelles et scientifiques.
- Formations en présentiel : salles équipées : vidéoprojecteurs (projection des supports de formation, etc.) - connexion Wifi (recherche et ressources Internet) - paperboard (salles spécialisées en CREPS, etc...)
- Formations en distanciel : outils de visioconférence : Teams, Zoom (lien vers la plateforme de visioconférence communiqué quelques jours avant la formation).

Modalités d'évaluation et de suivi

- Mobilisation des connaissances pour l'interview des acteurs fédéraux.
- Mobilisation des connaissances pour la rédaction d'un dossier décrivant la structure de rattachement de chaque stagiaire et soutenance pour l'épreuve de certification de l'UC3.
- Questionnaire de satisfaction transmis par mail

Formateur : Eric CONTE

Durée : 1 jour (7 h)

Lieu : Creps de Poitiers

Lieu : Creps de Poitiers

Coût de la formation : voir détails sur la fiche d'inscription

Nombre de places : 18 par ordre d'inscription

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de chaque module.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référente formation handicap pour toutes informations utiles. Cécilia LEBRUN dir.ifraemc@faemc.fr tél : 01 40 26 74 00

Programme UC 1- UC 3 Module 1 La personne en action « Gestion individuelle du stress »

APPROCHES CONTEMPORAINES DES PUBLICS DANS LES AEMC CQP MAM AEC AMCI AMCX

Public visé : Professeurs et moniteurs diplômés FAEMC ou en cours de formation FAEMC

Prérequis : Avoir ou être entré dans un cursus de formation à minima CMB - Certificat Moniteur

Compétences visées : (à partir de son bagage technique et s'appuyant sur une connaissance claire du phénomène stress),

- Savoir construire une séance apportant une baisse rapide et observable.
- Savoir construire un entraînement sur une série de séances générant une résilience effective « anti-stress ».
- Savoir présenter à un public l'intérêt des AEMC comme anti-stress.
- Savoir se positionner en professionnel.

Éléments de contenu :

- **Le Corps homéostatique à l'épreuve du changement : le syndrome d'adaptation au changement.**
- (Evolution et actualité de la notion de « stress », syndrome d'adaptation au changement.)
- **Les découvertes de la physiologie du stress**, évolution des connaissances au fil des découvertes et apport des neurosciences, du 19^{ème} et au 21^{ème} siècle.
- **Conceptions sociologiques et psychologiques**
- **Les réponses au stress, les clés de résiliences et transformation** :-méthodes corporelles et méthodes psychologiques
- **Gestion du stress en pédagogie et entraînement des AEMC.**
 - balance Objectif/Ressources et correspondance avec le modèle Yinyang
 - mobilisation des ressources (nourrir le Yin).
 - définition d'objectif atteignable (harmoniser le Yang).
 - remédiations dans les circonstances particulières, exemple la compétition.
 - attitude et structure pédagogique pour une bonne utilisation du stress

Exercice en sous-groupe ¾ personnes :

- 1) concevoir une séance ciblant précisément les paramètres observables du stress.
- 2) concevoir une série de séances adaptées à un contexte particulier, notamment l'environnement professionnel, la compétition, etc...

Méthodologie :

- Brain storming en groupe pour évaluer le niveau d'information de chacun et délimiter le sujet.
- Apports théoriques pour comprendre l'élaboration du concept au fil du temps et des découvertes scientifiques.(présentation visuelle, documents remis en ligne, bibliographie conseillée)
- Echanges en grand groupe pour mettre en lumière toutes les implications dans l'enseignement et la performance ; s'approprier les connaissances en lien avec son activité réelle.
- Travaux en sous-groupe pour élaborer concrètement une séance et une série de séances utilisables dès la sortie de formation.
- Restitution en grand groupe avec commentaire du formateur pour ancrer les acquis et enrichir encore la vision des possibilités offertes par les AEMC.

Moyens et supports pédagogiques

- Accès documentation : les textes réglementaires, les publications institutionnelles et scientifiques.
- Formations en présentiel : salles équipées : vidéoprojecteurs (projection des supports de formation, etc.) - connexion Wifi (recherche et ressources Internet) - paperboard (salles spécialisées en CREPS, etc...
- Formations en distanciel : outils de visioconférence : Teams, Zoom (lien vers la plateforme de visioconférence communiqué quelques jours avant la formation).

Modalités d'évaluation et de suivi

- Questionnaire de positionnement en amont de la formation.
- Evaluation formative réalisée par le formateur à chaque stade de la formation.
- Mobilisation des connaissances lors des épreuves certificatives
- Retour des stagiaires sur la formation par questionnement orale à chaque fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction transmis par mail

Formateur : Eric CONTE

Durée : 1 jour (7 h)

Lieu : Creps de Poitiers

Coût de la formation : (voir détails sur la fiche d'inscription) **Nombre de places :** 18 par ordre d'inscription

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de chaque module.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référente formation handicap pour toutes informations utiles. Cécilia LEBRUN dir.ifraemc@faemc.fr tél : 01 40 26 74 00

Programme UC 1- UC 3 Module 2 Santé Sport, sport sur ordonnance, méditation, sophrologie, sport en entreprise

APPROCHES CONTEMPORAINES DES PUBLICS DANS LES AEMC CQP MAM AEC AMCI AMCX

Public visé : Professeurs et moniteurs diplômés FAEMC ou en cours de formation FAEMC

Prérequis : Avoir ou être entré dans un cursus de formation à minima CMB - Certificat Moniteur

Compétences visées :

Savoir construire et présenter des séances ou un entraînement dans l'optique des connaissances contemporaines sur les bienfaits de l'activité physique tels que définis scientifiquement

- Savoir présenter à un public l'intérêt des AEMC comme vecteur de santé validé scientifiquement
- Savoir répondre aux demandes sociétales de Mieux être.

Éléments de contenu :

- Connaître et situer son action selon les sources institutionnelles et scientifiques décrivant les bienfaits pour la santé de l'activité physique : déclaration OMS, rapports INSERM, Académie de médecine, ONAPS, Médico-sport, etc...
- Connaître les demandes contemporaines vers le mieux être à travers leurs différentes expressions et selon les contextes : relaxation méditation, personnel, en entreprise, à l'école etc...

Exercice en sous-groupe ¾ personnes :

- 1) concevoir et décrire une séance ciblant précisément les paramètres relatifs à la santé..
- 2) concevoir une série de séances adaptées à un contexte particulier, notamment l'environnement professionnel, scolaire, la compétition, etc...

Méthodologie :

- Brain storming en groupe pour évaluer le niveau d'information de chacun et délimiter le sujet.
- Apports théoriques pour comprendre les demandes sociétales et les recherches scientifiques. (présentation visuelle, documents remis en ligne, bibliographie conseillée)
- Echanges en grand groupe pour mettre en lumière toutes les implications dans l'enseignement et la performance ; s'approprier les connaissances en lien avec son bagage technique.
- Travaux en sous-groupe pour élaborer concrètement une séance et une série de séances utilisables dès la sortie de formation.
- Restitution en grand groupe avec commentaire du formateur pour ancrer les acquis et enrichir encore la vision des possibilités offertes par les AEMC.

Moyens et supports pédagogiques

- Accès documentation : les textes réglementaires, les publications institutionnelles et scientifiques.
- Formations en présentiel : salles équipées : vidéoprojecteurs (projection des supports de formation, etc.) - connexion Wifi (recherche et ressources Internet) - paperboard (salles spécialisées en CREPS, etc...
- Formations en distanciel : outils de visioconférence : Teams, Zoom (lien vers la plateforme de visioconférence communiqué quelques jours avant la formation).

Modalités d'évaluation et de suivi

- Questionnaire de positionnement en amont de la formation.
- Evaluation formative réalisée par le formateur à chaque stade de la formation.
- Mobilisation des connaissances lors des épreuves certificatives.
- Retour des stagiaires sur la formation par questionnement orale à chaque fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction transmis par mail

Formateur : Eric CONTE

Durée : 1 jour (7 h)

Lieu : Creps de Poitiers

Coût de la formation : (voir détails sur la fiche d'inscription)

Nombre de places : 18 par ordre d'inscription

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de chaque module.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référente formation handicap pour toutes informations utiles. Cécilia LEBRUN dir.ifraemc@faemc.fr tél : 01 40 26 74 00

Programme UC2 Module 3 Connaissance des publics spécifique -ALD et Senior APPROCHES CONTEMPORAINES DES PUBLICS DANS LES AEMC CQP MAM AEC AMCI AMCX

Public visé : Professeurs et moniteurs diplômés FAEMC
ou en cours de formation FAEMC

Prérequis : Avoir ou être entré dans un cursus de formation
à minima CMB - Certificat Moniteur

Compétences visées :

- Connaître les ALD
- Être sensibilisé à l'adaptation pédagogique pour les personnes atteintes d'une ALD
- Evaluer la pratique

Contenus

Présentation des affections de longue durée

- Cardio-vasculaires (Angor, infarctus du myocarde, artérite)
- Neurologiques (Alzheimer, Parkinson)
- Métaboliques (diabètes)
- Ostéoarticulaires (polyarthrite rhumatoïde)
- Cancers...

Principales études cliniques évaluant l'effet des AEMC dans ces pathologies

Introduction aux tests d'évaluation classiques, et bilans

Déroulement et modalités pédagogiques - Module essentiellement pratique :

- Exposé du formateur
- Question au groupe brainstorming, pédagogie inversée,
- Partage de pratiques à partir des expériences et de l'analyse de terrain des stagiaires
- Exercices avec mise en commun
- Echanges avec et entre les participants

Moyens et supports pédagogiques

- Accès documentation : plateforme dédiée selon les modules de formation
- Tout au long de la formation : formateur.trice spécialisé.e à votre disposition
- Formations en présentiel : paperboard (salles spécialisées en CREPS, etc...salles équipées : vidéoprojecteurs (projection des supports de formation, etc.) - connexion Wifi (recherche et ressources Internet) - paperboard

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation formative réalisée par le formateur tout au long de la formation
- Retour des stagiaires sur la formation par questionnaire orale à chaque fin de formation
- Questionnaire de satisfaction transmis par mail

Formatrice : Aurélie SCHMIDT

Durée : 1 Jour (7h)

Lieu : Creps de Poitiers

Coût de la formation : (voir détails sur la fiche d'inscription)

Nombre de places : 18 par ordre d'inscription

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de chaque module.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référente formation handicap pour toutes informations utiles. Cécilia LEBRUN dir.ifraemc@faemc.fr tél : 01 40 26 74 00

ANNEXE B : RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE CERTIFICATION DU CQP « MONITEUR D'ARTS MARTIAUX »

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL DE CERTIFICATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p align="center">UC 1 :</p> <p>Conception d'un projet d'enseignement en arts martiaux selon la mention choisie (Aïkido, Aïkibudo et disciplines associées, Arts martiaux chinois externes, Arts martiaux chinois internes, Arts énergétiques chinois, Judo-jujitsu, Kendo et disciplines associées ou Taekwondo et disciplines associées)</p>	<p>1.1 Identifier les caractéristiques biologiques des pratiquants en arts martiaux prenant en compte les spécificités de la mention choisie afin de mettre en place une activité adaptée et cohérente ;</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les systèmes osseux, les principales chaînes musculaires, les principes biomécaniques, les principes de l'interaction motrice, les filières énergétiques sollicitées ; Mobiliser les connaissances scientifiques nécessaires à des fins de développement et de maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé et de bien-être. 	<p align="center"><u>UC n°1 :</u></p> <p>Ces épreuves permettent d'évaluer les compétences du candidat à concevoir un projet d'enseignement au sein d'une structure associative, dans la mention choisie.</p> <p align="center">- <u>Épreuve n°1 : Entretien</u></p> <p>Après tirage au sort d'un sujet, le candidat prépare pendant 60 minutes maximum, un programme ou cycle d'enseignement pour une population donnée. Cette préparation est suivie d'un exposé du candidat et d'un entretien avec les 2 évaluateurs qui reprendra les éléments contenus dans le rapport du stage pédagogique (partie 2). La durée de l'exposé et de l'entretien n'excédera pas 30 minutes.</p> <p align="center">Cette épreuve est évaluée par 2 évaluateurs au sein de l'organisme de formation.</p>	<p>Critères généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Structurer son exposé ; Faire preuve de clarté dans son expression et organiser ses idées à l'écrit et à l'oral ; Présenter des propositions pertinentes et s'adapter au questionnement.
	<p>1.2 Construire et formaliser une progression technique en arts martiaux du débutant à la ceinture noire 1^{er} dan de la mention concernée ou d'un grade équivalent pour favoriser l'engagement et la réussite des apprentissages ;</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> Maitriser les composantes techniques, biomécaniques, culturelles et éducatives de la nomenclature concernée ; Maitriser les textes institutionnels et fédéraux de la Commission Spécialisée des Dans et Grades Equivalents et les articles L.212-5 du Code du sport ; Expliquer et transmettre l'histoire, la culture, les principes fondamentaux et la valeur éducative de la mention concernée ; Utiliser les outils didactiques pour formaliser la progression technique. 	<p align="center">- <u>Épreuve n°2 :</u></p> <p align="center"><u>Épreuve de démonstration technique commentée</u></p> <p>Cette épreuve consiste en des démonstrations techniques commentées par le candidat destiné à présenter et détailler les points importants des contenus techniques qui alimenteront ses programmes et cycles d'enseignement. Le candidat</p>	<p>1.1</p> <ul style="list-style-type: none"> Expliciter des connaissances scientifiques du corps humain en mouvement nécessaires dans la mise en place de son activité d'enseignement de sa mention. Être capable d'adapter son projet d'enseignement dédié aux développement et maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé et de bien-être. <p>1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> Démontrer sa capacité à construire une progression technique en respectant les niveaux des pratiquants et les spécificités de la mention ; Mobiliser les connaissances liées à la nomenclature technique correspondant au niveau d'exigence du 1^{er} dan ou grade équivalent validé par la CSDGE (Commission Spécialisée des Dans et Grades Equivalents – Article L.212-5 Code du sport) ; Contextualiser la technique présentée ; Faire preuve de précision technique et de pertinence dans ses commentaires ; Expliciter l'histoire, la culture, les principes fondamentaux et la valeur éducative de la mention concernée.
	<p>1.3 Organiser un environnement pédagogique en arts martiaux selon la mention choisie prenant en compte la spécificité du public et de son environnement afin de permettre un apprentissage adapté et sécurisant ;</p> <p>Exemples :</p>		<p>1.3</p> <ul style="list-style-type: none"> Démontrer sa capacité à proposer une construction pédagogique propice aux apprentissages respectant les caractéristiques des âges et niveaux des pratiquants ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et comprendre les phases de l'apprentissage moteur (acquisition des habilités motrices, mécanisme neurologique, profil d'apprentissage ...); • Maitriser les différentes méthodes pédagogiques pour un enseignement individuel et collectif adapté dans la mention concernée (pédagogie de la découverte, pédagogie du modèle, organisation didactique...); • Connaître le matériel, les supports et les outils adaptés pouvant être utilisé dans l'apprentissage de sa mention ; • Maitriser les risques inhérents à la pratique de sa mention ; • Connaître les composants de la psychologie des pratiquants (développement psychomoteur, pyramide de la motivation, composantes de la performance, gestion du stress, émotion, préparation mentale ...). 	<p>tirera au sort un sujet qui comprendra tout ou partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des formes traditionnelles (kata ...); - des techniques de la nomenclature de la mention ; - des exercices d'application et procédés d'entraînement. <p>Durée de l'épreuve de 30 min maximum</p> <p>Cette épreuve est évaluée par 2 évaluateurs au sein de l'organisme de formation</p> <p>Ces épreuves certifient l'unité de compétences n°1</p> <p>Cette épreuve est évaluée par 2 évaluateurs</p> <p>Ces deux épreuves peuvent être organisées conjointement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer sa capacité à favoriser la progression de chacun dans une dynamique collective ; • Expliciter les étapes de l'apprentissage ; • Mobiliser les différentes méthodes pédagogiques pour un enseignement individuel et collectif adapté dans la mention concernée ; • Faire preuve d'adaptation quant à l'environnement et au matériel utilisé ; • Faire preuve d'adaptation dans l'utilisation des supports et des outils pour susciter progrès et motivations des pratiquants. <p>1.4</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démontrer sa capacité à poser un diagnostic, une analyse des éléments constitutifs de l'action d'enseignement dans sa mention ; • Démontrer sa capacité à construire un cycle d'enseignement pour un public et un niveau défini ; • Démontrer sa capacité à concevoir un programme annuel de séances dans la mention concernée ; • Faire preuve d'adaptation en définissant les objectifs, moyens et supports pédagogiques, organisations et découpages des séances, moyens et critères d'évaluation ; • Adapter la progression dans son action d'enseignement concernée pour répondre objectifs fixés ; • Expliciter et justifier les modalités d'évaluation de son action d'enseignement.
	<p>1.4 Concevoir une action d'enseignement dans la mention concernée prenant en compte la spécificité du public et de son environnement pour proposer une action cohérente et pérenne de son objectif à son évaluation ;</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et prendre en compte les caractéristiques des publics et son environnement dans la mention concernée ; • Savoir repérer et prendre en compte les acquis, attentes et besoins du public concerné (niveau des pratiquants, pyramides des besoins et de la motivation, ...); • Savoir définir des objectifs de séance en arts martiaux dans la mention choisie (Savoir, savoir-faire, savoir être, critères mesurables et observables, nivèlement des objectifs, décomposition en sous objectifs ...); • Identifier et utiliser les techniques adaptées aux objectifs de la séance dans la mention choisie ; • Savoir composer une progression cohérente des cycles dans son action d'enseignement ; • Maitriser les modalités d'évaluation de son action d'enseignement. 	<p><u>UC n°2 :</u> <u>Mise en situation suivie d'un entretien</u></p> <p>Ces épreuves permettent d'évaluer les compétences du candidat à mettre</p>	<p>Critères généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structurer son exposé ; • Faire preuve de clarté dans son expression et organiser ses idées ; • Présenter des propositions pertinentes et s'adapter au questionnement ;
	<p>2.1 Encadrer et animer un groupe de pratiquants de la mention concernée prenant en compte sa sécurité et son environnement afin de favoriser l'accompagnement individuel et collectif des apprentissages ;</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître et adapter les différentes modalités d'intervention et animation de l'enseignant favorisant les apprentissages pour adopter le comportement adéquate à la situation et au public (postures vis-à- 		

<p>UC2 :</p> <p>Mise en œuvre d'un projet d'enseignement dans sa mention. (Aïkido, Aïkibudo et disciplines associées, Arts martiaux chinois externes, Arts martiaux chinois internes, Arts énergétiques chinois, Judo-jujitsu, Kendo et disciplines associées ou Taekwondo et disciplines associées)</p>	<p>vis des pratiquants individuelles et collectives, adaptation du message, conseils efficaces, communication verbales et non verbales, caractéristiques psychologiques, biomécaniques et physiologique du public ...);</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les différentes méthodes pédagogiques pour un enseignement individuel et collectif adapté dans la mention concernée (pédagogie de la découverte, pédagogie du modèle, ... organisation didactique de la séance ...); • Maîtriser les fondamentaux, la terminologie, l'éthique et les valeurs éducatives de sa mention et le vocabulaire associé; • Connaître les modalités de construction d'un plan de séance cohérent et les outils qui s'y affèrent; • Connaître les outils, supports et paramètres techniques pour évaluer le niveau d'un pratiquant et transmettre en toute sécurité les apprentissages (corrections des postures, niveau d'exigences, consignes, éducatifs, ...); • Connaître les outils et modalités pour évaluer son action d'enseignement dans la mention choisie (critères observables/quantifiables, sous objectifs, ...). <p>2.2 Préparer un pratiquant ou un groupe de pratiquants jusqu'au premier niveau de compétition pour les disciplines compétitives et jusqu'au premier niveau de grade, dan ou niveau technique équivalent pour les disciplines sans compétition tenant compte du public, de son environnement et de la réglementation fédérale et technique de la mention ;</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser le règlement particulier des épreuves préparées (passage de grades, compétition, stages, démonstration...); • Maîtriser et transmettre les modalités d'inscription aux épreuves de passage de grades et de premier niveau de compétition dans la mention choisie; • Décrire et adapter les différentes périodes de travail et les étapes pédagogiques (préparation, éducatifs, démonstration techniques, temps d'apprentissage, temps d'appropriation, évaluation...); • Définir les besoins des pratiquants par rapport aux épreuves préparées (passage de grades, compétition, stages, démonstration) • Donner des consignes adaptées au(x) pratiquant(s) pendant la période de préparation; • Appliquer la progression fédérale permettant aux pratiquants d'évoluer dans la pratique au regard des attendus et des objectifs; 	<p>en œuvre un projet d'enseignement dans sa mention et à encadrer un groupe en le faisant évoluer et progresser en toute sécurité :</p> <p>L'épreuve consiste pour le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à préparer, après tirage au sort d'un thème de séance, pendant 45 minutes maximum, une séance d'initiation ou d'enseignement d'arts martiaux dans la mention choisie; - à diriger cette séance pendant trente minutes maximums; - à participer à l'issue de cette séance à un entretien, d'une durée de 15 minute maximum avec les deux évaluateurs lui permettant : - d'expliquer les objectifs visés et les moyens mis en œuvre (outils didactiques, méthodes pédagogiques et attitudes d'enseignement); - de justifier ses choix. <p>Cette épreuve est organisée par l'organisme de formation au sein de la structure de stage ou autre lieu réunissant les conditions de l'évaluation et certifie l'unité de compétences n°2</p> <p>Cette épreuve est évaluée par 2 évaluateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de conscience du niveau et des temps de responsabilité qui lui incombent en tant que moniteur et les expliciter; • Identifier de manière pertinente les risques liés au matériel et à la pratique dans la mention choisie; • Faire preuve d'un comportement exemplaire. <p>2.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démontrer sa capacité à préparer, mener et animer une action éducative spécifique de la mention pour un public et niveau défini en toute sécurité et de l'évaluer; • Démontrer un positionnement responsable et adapté durant la séance et faire preuve d'adaptabilité pour faciliter une compréhension des consignes et des corrections de tous; • Démontrer sa capacité à adapter la mise en œuvre de l'exercice en fonction du niveau, du contexte de pratique et des comportements des pratiquants (objectifs, choix et réalisation des techniques, outils pédagogiques et évaluations associées); • Expliciter un vocabulaire adapté à sa mention et aux normes réglementaires et techniques fédérales. <p>2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expliciter son action en respectant le règlement particulier des épreuves préparées et des modalités de passage; • Montrer une analyse des acquis et des besoins des pratiquants de sa mention par rapport aux épreuves préparées; • Expliciter les étapes pédagogiques; • Témoigner d'une adaptation aux besoins des pratiquant(s) pendant la séance (rythme de la séance, corrections, éducatifs, décomposition des mouvements...) • Expliciter clairement et de façon concise les différentes phases techniques de l'exécution des mouvements explicitées;
--	--	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir analyser de manière pertinente les différentes techniques de la progression fédérale correspondant à la mention encadrée ; • Réaliser un bilan des prestations des candidats après l'examen ou la compétition (passage de grades, compétition, stages, démonstration...) ; • Mettre en place des évaluations régulières, continues ou ponctuelles et des bilans pour atteindre les objectifs fixés. 		<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de faire le lien entre les différents niveaux (pédagogiques, examens, ...) ; • Être capable d'animer et stimuler la motivation.
	<p>2.3 Démontrer une maîtrise technique et pédagogique nécessaire à la transmission des techniques de sa mention tenant compte de la réglementation technique afin d'accompagner et sécuriser le pratiquant dans l'acquisition des apprentissages.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir réaliser les différentes techniques correspondant au niveau d'exigence du 1^{er} dan ou grade équivalent validé par la CSGDE (Commission Spécialisée des Dans et Grades Equivalents – Article L.212-5 Code du sport) ; • Savoir analyser les techniques présentées et les fondamentaux de la mention. ; • Utiliser les différents procédés traditionnels d'enseignement dans la mention choisie ; • Connaître les critères d'évaluation pour une réalisation efficace des techniques de sa mention. 		<p>2.3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démontrer connaître les différentes techniques correspondant au niveau d'exigence du 1^{er} dan ou grade équivalent validé par la CSGDE (Commission Spécialisée des Dans et Grades Equivalents – Article L.212-5 Code du sport) ; • Être capable d'analyser les techniques présentées et les fondamentaux de la mention. ; • Expliciter les différents procédés traditionnels d'enseignement dans la mention choisie ; • Expliciter les critères pour une réalisation efficace des techniques de la mention.
<p>UC3 :</p> <p>Participer au fonctionnement de la structure selon la mention choisie (Aïkido, Aïkibudo et disciplines</p>	<p>3.1 Connaître le fonctionnement associatif de la structure employeur prenant en compte la réglementation en vigueur relative à sa mention afin de favoriser son intégration, son action et son évolution dans son environnement ;</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les procédures de la création et/ou au fonctionnement d'une association loi 1901 ; 	<p><u>UC n° 3 :</u> <u>Rapport d'activité soutenue lors d'un entretien</u></p> <p>Cette épreuve d'une durée de 25 minutes maximum permet d'évaluer les compétences du candidat à participer au fonctionnement d'une structure associative</p> <p>Rapport d'activité soutenu lors d'un entretien</p> <p>Après remise du rapport relatif à son stage pédagogique ou rapport d'expérience, le candidat expose pendant de 10 minutes sur</p>	<p>Critères généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structurer son exposé ; • Faire preuve de clarté dans son expression et organiser ses idées ; • Présenter des propositions pertinentes et s'adapter au questionnement ; • Faire preuve de conscience du niveau et des temps de responsabilité qui lui incombent en tant que moniteur et les expliciter ; • Démontrer sa capacité à s'intégrer dans une structure employeur et son environnement ; • Démontrer ses connaissances réglementaires, structurelles et socio-économiques de l'environnement dans lequel il évolue.

<p>associées, Arts martiaux chinois externes, Arts martiaux chinois internes, Arts énergétiques chinois, Judo-jujitsu, Kendo et disciplines associées ou Taekwondo et disciplines associées)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la responsabilité civile et pénale des dirigeants ainsi que des enseignants d'une association ; • Connaître et faire appliquer la réglementation relative aux garanties d'hygiène et de sécurité des salles d'enseignement de la mention choisie ; • Connaître les conditions sociales et fiscales en matière d'embauche d'un enseignant titulaire d'un CQP Moniteur d'Arts Martiaux dans une association. 	<p>l'organisation interne et sur l'environnement de l'association dans laquelle il a effectué son stage.</p> <p>À partir de cet exposé, les 2 évaluateurs élargiront le questionnement pendant 15 minutes dans le domaine réglementaire.</p> <p>Cette épreuve est organisée par l'organisme de formation et certifie l'unité de compétences n° 3</p> <p>Cette épreuve est évaluée par 2 évaluateurs</p>	<p>3.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démontrer sa capacité à participer et s'intégrer au fonctionnement de la structure associative ; • Démontrer sa capacité à utiliser les procédures de fonctionnement de sa structure et les différentes réglementations qui s'y appliquent pour mettre en place l'organisation de son action pédagogique dans le cadre du projet global de la structure. • Démontrer sa connaissance et sa capacité à faire appliquer la réglementation relative aux garanties d'hygiène et de sécurité des salles d'enseignement de la mention choisie. <p>3.2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démontrer sa connaissance des partenaires de la structure associative et sa capacité à les associer aux projets et actions conduites dans le cadre de la structure. <p>3.3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démontrer sa capacité à participer aux actions de communication, promotion et animation de la structure pour prendre part au développement des projets de la structure ; • Expliciter les projets ou expériences conduites des actions de communication, de promotion et d'animation d'une association en précisant les outils et supports en fonction des publics et objectifs.
	<p>3.2 Appréhender les relations entre la structure employeur et ses différents partenaires en tenant compte de son environnement afin d'adapter et faciliter la mise en œuvre du projet d'enseignement en adéquation avec celui de la structure ;</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les principaux partenaires de la structure employeur (fédération et organes déconcentrés, ministère chargé des sports et ses organes déconcentrés, collectivités territoriales, mouvement olympique, etc.) ; • Comprendre le fonctionnement et les missions des différents partenaires de l'association. 		
	<p>3.3 Participer aux actions de développement d'une association en tenant compte de son organisation fonctionnelle et communicante afin de favoriser l'engagement des adhérents et la promotion de l'activité.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître et utiliser les différents outils de communication, de promotion et d'animation d'une association. 		